

**Décision n° 2024-13 portant nomination du référent laïcité
du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,
Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 124-3 ;
Vu l'article R. 114-10 du code de la recherche ;
Vu le décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique,

Décide :

Article 1^{er}

Monsieur Anthony GLAISE est nommé référent laïcité du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, en remplacement de Madame Aude BERVILLER.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le **01 JUIL. 2024**

Le président par intérim
signé
Stéphane Le Bouler